

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 83

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2694 - Prix : 1€

Après le premier tour: le vote "Faire entendre le camp des travailleurs"

Page 12

La solidarité selon Macron : les patrons d'abord !

Page 3

Réforme de la retraite reportée : un répit provisoire...ou non ?

Page 5

Des économies criminelles sur la santé que l'on paie aujourd'hui

Page 7

Coronavirus : dans les entreprises

Page 8

Italie

Se défendre du virus, mais aussi de l'après-virus

Page 9

Les défis d'une pandémie, la faillite d'une organisation sociale



Coronavirus : les défis d'une pandémie, la faillite d'une organisation sociale

Comme toute épidémie, celle du coronavirus est un défi lancé à la société. Mais elle révèle aussi l'irresponsabilité de notre organisation économique et sociale. Quant au mépris de classe, il suinte par tous les bouts.

Face à la catastrophe, le gouvernement a pris des mesures inédites en fermant crèches, écoles, collèges, lycées, facultés ainsi que tous les lieux de sociabilité. Et lundi soir, Macron a encore appelé à réduire les déplacements au nécessaire et à rester chez soi. Ces mesures sont compréhensibles.

Mais quand Macron déclare que la santé doit passer avant tout le reste, il y a de quoi être en colère. Depuis qu'il est au pouvoir, c'est la santé des profits et des banquiers qu'il a fait passer avant tout le reste, exactement comme l'avaient fait tous ses prédécesseurs. Et aujourd'hui, pour beaucoup, le mal est fait !

On le voit avec ce qui se passe à Mulhouse, à Colmar et aussi à La Réunion : les hôpitaux sont incapables d'encaisser le choc d'un trop grand afflux de malades. Ils remettent à plus tard des interventions importantes, renvoient des malades chez eux et font prendre de plus en plus de risques à leur personnel.

Et Macron ne peut pas dire qu'il ne savait pas car cela fait des mois que le personnel hospitalier tire la sonnette d'alarme. Cela fait des années que l'on déplore les déserts médicaux. Des années aussi que les chercheurs, y compris en virologie, dénoncent la baisse de leurs moyens. Aujourd'hui, la catastrophe est là.

Le personnel des hôpitaux est en première ligne. Nul doute que les ambulanciers, aides-soignantes, infirmières, médecins... feront leur maximum et travailleront jusqu'à l'épuisement. Mais ils n'ont jamais voulu jouer « les héros en blouse blanche ». Tout ce qu'ils demandent, ce sont des moyens matériels et humains qui n'arrivent toujours pas malgré la « mobilisation » !

En deux mois, qu'est-ce que le gouvernement a organisé, planifié pour fournir le système de santé en respirateurs, masques ou gel hydroalcoolique ? Il y a une semaine, Le Maire a fait un plan d'urgence pour les entreprises et les financiers. Où est celui susceptible de répondre aux besoins matériels et humains des hôpitaux ? Jusqu'à lundi, on fabriquait encore des voitures, des armes ou des cosmétiques, mais toujours pas de masques ni de gants en quantité suffisante !

Quant aux travailleurs, le gouvernement fait comme s'ils étaient résistants au coronavirus car les mesures de confinement drastiques ne s'imposent toujours pas aux entreprises non vitales.

Ce lundi, des millions d'ouvriers de l'industrie ou du bâtiment, des employés, des caissières ou des agents d'entretien ont dû aller au travail et combien le seront encore cette semaine ? Combien devront encore prendre les transports en commun ? Combien se retrouveront confinés à 100, 200, 500... dans des ateliers ou des grandes surfaces ? Et pour faire suer des profits aux travailleurs, aucun patron n'exige un mètre de distance ! Et ne parlons pas de nettoyer ou désinfecter les postes de travail !

On le vit tous les jours, mais cette épidémie le confirme : quand on fait partie des exploités, on n'est rien de plus que de la chair à profits !

Et comme toujours dans cette société, les plus riches auront bien plus les moyens de se protéger. Rester confinés dans leurs belles propriétés ne leur posera d'ailleurs pas de problème et ils n'auront pas le souci d'avoir leur compte bancaire à découvert.

Les salariés les plus précaires risquent, eux, de se retrouver dans une situation dramatique. Combien vont perdre les quelques heures de travail qui leur permettaient de vivre ? Combien vont devoir se battre pour faire respecter leur droit à garder leurs enfants et pour être indemnisés ?

Le Maire explique que les entreprises seront aidées, et pour ça, nous pouvons le croire. Mais il ne s'est pas engagé à ce que l'État compense la perte de salaire pour ceux qui, au chômage partiel, ne toucheront que 84 % du net. Eh bien, c'est ce mépris de classe qui provoquera tôt ou tard l'explosion sociale !

Aujourd'hui nous payons pour un système où les intérêts de la bourgeoisie passent toujours avant ceux des exploités et de la collectivité. Nous payons l'incurie de nos dirigeants aveuglés par les lois du marché, du profit et de la propriété. Eh bien, il ne faut plus que les travailleurs se laissent faire !

Les entreprises non indispensables doivent être fermées. Les emplois et l'intégralité des salaires, primes comprises, doivent être garantis à tous les travailleurs, y compris ceux en CDD ou en intérim ! Tous les moyens doivent être mobilisés pour les hôpitaux et la santé publique. Se protéger du coronavirus et éradiquer le virus du profit et de la rapacité patronale font partie du même combat.

La solidarité selon Macron : les patrons d'abord

« *Aucune Française, aucun Français ne sera laissé sans ressources* », a martelé Macron le 16 mars au soir.

Il a parlé d'élargir le dispositif du chômage partiel. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, lui a emboîté le pas en promettant que les salariés mis au chômage technique ne perdraient pas un centime d'euro. Tous deux mentent sans vergogne.

Les travailleurs en chômage partiel toucheraient, si les règles ne changent pas, 70 % de leur rémunération brute, soit environ 84 % de leur salaire net habituel, dans la limite de 35 heures payées. Seuls les salariés au smic conserveraient

100 % de leur salaire. Pour toute une partie des travailleurs, il y aura donc bien une perte importante de salaire, d'autant que les primes risquent fort d'être supprimées. Dans nombre d'entreprises, cela a déjà été annoncé. Or elles représentent parfois 100, 200, 300 euros par mois. Autant dire que la perte de revenu sera considérable.

Qui paiera le chômage partiel ? Macron-Le Maire se sont engagés à rembourser aux patrons, par le budget de l'État, toutes les sommes versées au titre du chômage partiel. Ce sont finalement les travailleurs eux-mêmes indirectement qui se paieront

leur propre salaire.

Des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs intérimaires sont purement et simplement licenciés quand l'entreprise ferme, et ils perdent donc la totalité de leur salaire.

Quant à tous ceux qui se seraient fait des illusions après la déclaration de Macron sur la suspension des « *factures d'eau, de gaz, d'électricité ainsi que les loyers* », cela ne concerne que les entreprises, pas les particuliers.

La solidarité de Macron, c'est vis-à-vis du grand patronat.

Le gouvernement ignore les plus pauvres

Macron a bien annoncé que personne ne perdra son emploi ou son logement et ne se retrouvera sans ressources. Mais comment croire en cette promesse alors que des centaines de milliers de personnes vivent déjà en temps ordinaire dans des conditions extrêmement précaires ?

Des milliers de sans-abri sont déjà en temps normal dans l'impossibilité de recourir aux soins comme aux mesures d'hygiène élémentaires prescrites pour se protéger de la contamination. Mais en plus, le confinement est impossible pour eux.

Leur trouver un endroit pour dormir et vivre n'est pas le problème du gouvernement. Aucun logement n'a été réquisitionné pour eux. Aucun espace n'est prévu pour les accueillir ou pour mettre certains en quarantaine si nécessaire. Les foyers d'accueil ont même tendance à fermer malgré le recul au 31 mai de la fin de la trêve hivernale.

Bien sûr les actions des bénévoles pourront se poursuivre. Mais une grande partie d'entre eux sont des retraités pour qui il n'est pas recom-

mandé d'entrer en contact avec des personnes susceptibles d'être contaminées. Si l'État ne met pas d'autres moyens en place, l'action des associations de bénévoles s'avérera vite insuffisante.

Pour réellement protéger cette fraction de la population, il faudrait réquisitionner des logements et des espaces pour les abriter, leur fournir gratuitement les produits d'hygiène

nécessaire, organiser la distribution de nourriture correcte et suffisante, ce qui signifie une action déterminée de l'État passant outre au droit de propriété pour faire primer le droit à la vie. On ne peut l'attendre ni d'un Macron ni d'un quelconque gouvernement de la bourgeoisie.

À TOUS NOS AMIS ET CAMARADES,

Dans cette période de confinement, notre bi-mensuel *Lutte ouvrière Île de La Réunion* fera tout pour continuer à informer de bien des choses que l'on ne trouvera pas dans les moyens d'information officiels, en défendant un point de vue communiste révolutionnaire. Mais il ne sera pas possible de le vendre sur les marchés. Il sera difficile aussi de le faire parvenir à nos abonnés et à tous nos amis.

Notre journal sera en tout cas disponible sur le site internet www.lutte-ouvriere.org à l'onglet "En régions". Il faut, plus que jamais, continuer à nous lire et à nous faire lire !

Laboratoires pharmaceutiques : le souci de la santé... de leurs profits

Depuis l'apparition du coronavirus partout dans le monde, des équipes de chercheurs sont au travail. Elles ont déjà réalisé un travail considérable et recueilli des données essentielles sur la contagiosité du virus, sa durée d'incubation, voire sa mortalité. Elles ont déjà mis au point un test de dépistage fiable.

Mais c'est bien sûr la recherche d'un vaccin qui est leur priorité. Et si elles le trouvent, ce sera alors aux laboratoires pharmaceutiques de passer à la phase industrielle en le fabriquant à l'échelle du marché mondial. Les laboratoires se livrent donc d'ores et déjà une guerre féroce

pour décrocher le gros lot. Révélateur d'une société où le profit décide de tout, on a déjà droit au pire dans cette guerre. Ainsi un laboratoire allemand qui se disait prêt du but, se serait vu proposer par Trump un pont d'or s'il le réservait... au seul marché américain. Des calculs monstrueux se font alors que le monde entier est touché mais cela n'est qu'habituel. Aujourd'hui, des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants des pays les plus pauvres n'ont pas accès aux médicaments les plus modernes car ils n'ont pas les moyens de les payer. C'est vrai pour des antibiotiques, des médicaments

contre le paludisme, le Sida ou du vaccin contre la rougeole... Dans les pays les plus riches, ce n'est pas si différent quand on sait que les laboratoires n'hésitent pas à créer une pénurie de vaccins, comme en 2015 en France, où ils l'ont justifiée par une « production à flux tendu ».

On ne sait pas quand sera trouvé un vaccin du Covid-19 et si, d'ailleurs, ce sera à temps avant la fin de l'épidémie, mais une chose est sûre, ce n'est pas le souci de la santé des malades qui anime les laboratoires, mais la perspective de pouvoir verser gros à leurs actionnaires.

Indemnisation du chômage : mesures iniques

Lundi 16 mars, le gouvernement a repoussé au 1er septembre l'application de la deuxième partie de la réforme de l'assurance chômage, qui devait entrer en vigueur le 1er avril.

C'est le moins qu'il pouvait faire alors que le chômage risque d'explorer pour au moins plusieurs mois et de créer des situations dramatiques.

La première partie de la réforme, appliquée depuis le 1er novembre, a durci les conditions d'ouverture des droits pour les nouveaux indemnisés. Il fallait avoir travaillé six mois sur les douze derniers au lieu de quatre mois sur les vingt-huit derniers. La

deuxième partie devait modifier le calcul de l'allocation pour la minorer. 850 000 nouveaux entrants devaient ainsi avoir une allocation réduite de 22 % en moyenne. L'objectif affiché de cette réforme était d'économiser plus d'un milliard d'euros à partir de 2021. Les deux mesures conjointes devaient pousser les chômeurs à accepter des conditions de travail et de rémunérations dégradées.

Mais la première partie de cette réforme inique reste en vigueur. Les salariés aux statuts précaires risquent de se retrouver au chômage sans

même pouvoir prétendre au chômage partiel, alors que les entreprises ferment ou réduisent leur personnel. La durée d'indemnisation à laquelle les travailleurs précaires ont droit risque de se réduire rapidement, car ils auront bien du mal à retrouver des missions.

C'est toute la réforme qui doit être abandonnée. En repoussant l'application de sa deuxième partie, le gouvernement montre d'ailleurs qu'il est très conscient de son dramatique impact social. Mais cette mesure, déjà insupportable, le sera toujours si elle est appliquée le 1er septembre.

Interdire les licenciements viraux ? Et quoi encore !

Après avoir entendu Macron assurer que les salariés ne pâtiraient pas de la crise, la ministre du Travail Pénicaud aurait prolongé sa pensée en demandant au patronat de procéder à « zéro licenciement ».

Le gouvernement voulait-il réintroduire l'autorisation administrative de licencier voire, horrible parole, imposer l'interdiction des licenciements ? Il y a eu alors un peu de panique dans les rangs du patronat.

Interrogé à ce propos, le Premier

ministre s'est donc empressé de préciser qu'il n'en était pas question. Empêcher un capitaliste de licencier un travailleur s'il en voit l'utilité, le profit ou même s'il lui en prend le caprice ? Vous n'y pensez pas !

Cela montre le peu de foi qu'il faut accorder aux garanties promises par le gouvernement quant aux salaires et aux emplois menacés par cette crise. Mais quel travailleur y croyait de toute façon ?



Réforme de la retraite reportée : un répit provisoire...ou non ?

Dans son allocution du 16 mars, Macron a aussi annoncé le report de la réforme des retraites. Cette réforme, imposée à l'Assemblée nationale par le 49.3, veut faire voler en éclats, au nom de l'abolition de prétendus privilèges, entre autres ceux des cheminots et des enseignants, les quelques barrages qui permettent au moins à certains travailleurs d'avoir une pension de retraite décente. Au nom de l'égalité et pour renflouer un prétendu déficit à venir des caisses de retraite, le gouvernement veut faire des économies aux dépens des salariés.

Cette attaque préméditée contre le monde du travail a été présentée comme indispensable pour éviter de couler l'économie du pays, c'est-à-dire, en clair, pour aider le patronat. Si Macron et son gouvernement viennent de la repousser à plus tard il s'agit selon eux d'un report provisoire au nom de la lutte contre la



pandémie. « Notre priorité est l'urgence sanitaire, économique et sociale », a dit la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, ajoutant : « La réforme a été conçue dans un contexte qui n'a plus rien à voir avec celui que nous connaissons aujourd'hui. » Ce report offrira-t-il une porte de sortie au gouvernement, via un remaniement des réformes en question qui deviendraient plus acceptables par les

syndicats les mieux disposés à coopérer avec le pouvoir ?

C'est peu probable. Déjà l'urgence sanitaire sert de prétexte à la remise en cause des congés payés, que les entreprises pourraient imposer pendant la période de confinement. Alors pour les faire reculer, on ne peut compter que sur la ténacité et la combativité des travailleurs, avant, pendant et après l'épidémie.

Plan d'urgence...pour les capitalistes

Non contents des cadeaux annoncés par le gouvernement en leur faveur ou par crainte de ne pas avoir leur part comme ils le souhaiteraient, les patrons locaux sont allés crier à l'assassin à la Région.

Sans tarder, jeudi 19 la Région a reçu tous les représentants patronaux en « comité exceptionnel de gestion de crise ».

À l'issue de la rencontre, le président de Région Didier Robert a an-

noncé le déblocage de plus de 50 millions d'euros pour les entreprises locales sous des formes diverses : Participation au Fonds de solidarité national, Fonds de solidarité réunionnaise, renforcement du Fonds de garantie à la trésorerie de Bpifrance, Fonds de Rebond Région, etc.

D'autres réunions spécifiques sont prévues pour le BTP, les banques, la desserte aérienne et maritime. Il faut s'attendre à ce que

d'autres millions tombent dans les escarcelles des patrons locaux.

Toute l'année le gouvernement et la Région nous chantent que les caisses publiques sont à sec et que par conséquent les classes populaires doivent se serrer la ceinture. Mais là, comme par magie, il pleut des milliards pour les capitalistes.

S'il y a de l'argent pour les patrons, il doit y en avoir aussi pour les travailleurs !

Les vautours

Le sucrier et alcoolier Téreos se dit prêt à fabriquer le gel hydroalcoolique dans cinq de ses usines en France. Localement, le groupe Rhums & Punchs Isautier veut « participer à l'effort collectif en ce temps de crise » en fournissant ce produit nécessaire à la lutte contre le coronavirus.

Quant au patron Abdul Cadjee, il a « réquisitionné » son hôtel à Bellepierre pour loger les soignants du

CHU.

C'est fou comme ces capitalistes sont tous pris d'un sentiment de solidarité quand...il y a des sous à se faire !

Dans le passé, en période de guerres, les capitalistes ont amassé des fortunes en adaptant leurs usines pour produire des armes et des équipements pour le front. Ils trouvent toujours le moyen de s'enrichir sur le dos des malades et des morts.

La situation d'urgence sanitaire nécessiterait sans doute qu'on réquisitionne des bâtiments pour les soins et le repos ou qu'on fasse marcher les industries pour fabriquer des denrées nécessaires à la santé ou à la survie de la population.

Mais ces actions doivent se faire sur décision des autorités publiques sous le contrôle des travailleurs, à prix coûtant sans indemnités pour les entreprises.

Vendre mais à quelles conditions et à quel prix ?



LO Le président de la Chambre la préfecture que les marchés forains, d'agriculture a demandé et obtenu en cette période de confinement,

puissent se tenir aux quatre coins de l'île sous prétexte que les tonnes de fruits et légumes pourrissent sur pieds et que les petits agriculteurs se retrouvent en grande difficulté financière.

Selon lui, les gestes barrières seront respectés par les forains. Ce qui ne peut pas être garanti.

Pour ne pas faire courir des risques aux forains et à la population, il faudrait que les collectivités locales, achètent les produits agricoles aux agriculteurs, utilisent tous les moyens de stockage puis, avec l'aide des associations de consommateurs et sous le contrôle de la population, organisent la revente en garantissant des prix corrects et les meilleures conditions de prévention contre le virus.

Après l'épidémie de Cononavirus... celle des prix !

Samedi 21 mars, Carrefour Quartier Français à Sainte-Suzanne a ouvert ses portes à 8 heures, une demi-heure avant l'horaire habituel, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux parents ayant des enfants en bas âge à garder. Cet aménagement d'horaire, censé faciliter les conditions de leur approvisionnement, leur réservait cependant une mauvaise surprise au passage à la caisse.

Les prix des légumes pays, tant vantés par la classe politique et le président de la Chambre d'Agriculture (« Consommez local »!) en cette période de confinement, se sont littéralement envolés en l'espace de quelques jours.

Le kilo de tomates produites sous-serre affichait ainsi un prix de 3,85 euros, ceux des aubergines : 3,45 €, celui des courgettes : 4,99 €, le petit paquet de brèdes choux de Chine :

1,5 €, les oignons verts : 1,35 € et les champignons de Paris produits localement : 9,99 € !

Sans aucune raison particulière, les prix de ces aliments ont augmenté de 50 à 100 % en l'espace d'une semaine.

Voilà comment les patrons de la grande distribution rackettent la population !

La guerre contre les travailleurs continue

Sous prétexte de crise sanitaire, Macron a obtenu de légiférer par ordonnance. Dès son discours de lundi dernier, il a prévenu que « beaucoup de certitudes, de convictions seront balayés ». La menace est là : certains droits des salariés pourraient être remis en question comme les congés payés, le repos hebdomadaire, les 35 heures, etc.

La ministre du travail Muriel Pénicaud a expliqué que « par na-

ture, ces mesures sont limitées à la durée de la crise sanitaire ». Ben voyons ! Les mesures « provisoires » comme le RDS, la CGS les travailleurs savent très bien ce que cela signifie.

D'ores et déjà certains patrons avancent l'idée de trois semaines de congés payés au lieu de cinq actuellement.

Il est hors de question que nous, travailleurs, acceptions encore des

privations, surtout au moment où le gouvernement annonce des centaines de milliards pour venir « au secours » du grand patronat et des banques.

Pour cela il nous faut forcément mettre en place nos gestes barrières contre le virus patronal et son vecteur gouvernemental : grèves et mobilisations !

Des économies criminelles sur la santé que l'on paie aujourd'hui

Le grand dénuement dans lequel les hôpitaux publics se retrouvent aujourd'hui (insuffisance de personnel, services fermés, manque de matériel de protection pour les soignants) découle de la politique d'économies assumée depuis des décennies par tous les gouvernements, de droite comme de gauche, qui se sont succédé à la tête du pays.

Ce sont eux qui en portent l'entière responsabilité. Macron fait partie de ces destructeurs du service public de santé lui qui s'est fait élire sur l'objectif de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires pendant sa mandature.

Responsabilité écrasante au plus haut niveau de l'État, mais de la part aussi des élus locaux et présidents de CHU tels Jean-Paul Virapoullé (président du conseil de surveillance du CHU) et Lionel Calenge, président du CHU Réunion qui, au prétexte de résorber le déficit du centre hospita-



lier local, ont pris la décision l'an dernier, contre l'avis de l'immense majorité du personnel de cette structure de supprimer des dizaines d'emplois et aussi des services entiers tel celui de la chirurgie infantile à Saint-Pierre.

Entendez-vous ces courageux qui

tenaient tête avec aplomb il y a peu aux agents hospitaliers en grève ? Non, ils se taisent et se terrent aujourd'hui. Auraient-ils peur que la population et les travailleurs du CHU leur demandent des comptes ?

Agnès Buzyn : regrets tardifs

Mardi 17 mars, au premier jour de confinement de la population et alors que l'épidémie explose en France, l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn a exprimé ses regrets.

Elle a affirmé au Monde que sa démission du ministère pour prendre la tête de la campagne du parti macroniste à Paris était une « mascarade ».

Buzyn, médecin de profession, dit maintenant qu'elle savait depuis janvier que l'épidémie allait devenir gravissime, qu'elle en avait informé Philippe et Macron, qu'il aurait fallu prendre des mesures immédiatement et que, malgré tout, elle a accepté d'aller jouer la comédie des élections municipales.

Que l'ex-ministre de la Santé mente aujourd'hui, qu'elle ait menti hier ou qu'elle mente en permanence ne relève pas d'un comportement individuel. Cela découle de sa poli-

tique et des intérêts de classe qu'elle défend.

Agnès Buzyn a participé consciemment à l'affaiblissement du service hospitalier, à sa mise sous tutelle par le capital financier. Elle a encouragé les fermetures de lits, justifié les coupes budgétaires, menti avec autorité sur le sous-effectif, le sous-équipement, la rupture annoncée. Elle a participé à un gouvernement et à un système qui ne sont responsables que devant le capital et ses besoins. Elle a travaillé au mensonge permanent sur lequel repose cette société et prétendu avec les autres que ce qui est bon pour la finance est bon pour tout le monde, alors même que la finance étouffe la planète.

Le reste, les petits arrangements politiques, l'épidémie, Griveaux, un accommodement de plus avec sa conscience dans l'espoir d'être maire

de Paris, tous ces regrets tardifs ne sont que la petite monnaie de la défense de la société capitaliste. Ils ne toucheront aucun soignant épuisé par la lutte contre l'épidémie.



Écoles de Sainte-Suzanne

À l'école primaire privée catholique Anne Marie Javouhey du centre ville de Sainte-Suzanne, la direction a convoqué les Atsem pour reprendre leur travail. Quel travail ont demandé les Atsem puisque le gouvernement a déclaré que les écoles ne réouvriraient pas ? Ce à quoi la direction a répondu qu'il s'agissait d'assurer la garde d'enfants de personnels soignant... dont certains reviennent de vacances de métropole où le coronavirus fait des ravages !

Le sentiment général parmi les Atsem est qu'elles n'ont pas l'intention de mettre leur santé, voire leur vie en danger face à une direction qui est dans le déni et l'irresponsabi-

lité totale.

À l'école maternelle publique Aline Wae Thion de Bagatelle de Sainte-Suzanne, les Atsem ont toutes reçu une convocation de la DRH de la commune leur demandant de se présenter à leur lieu de travail pour effectuer un grand nettoyage de l'école suite à l'élection municipale du 15 mars dernier et en vue de recevoir aussi les enfants de personnels hospitaliers.

En temps ordinaire, ces travailleuses effectuent déjà le travail de nettoyage de l'école sans gants de protection, elles ont fait savoir à leur hiérarchie qu'elles ne se présenteraient pas à cette réunion et ne feraient pas le travail demandé ne

disposant pas des moyens de se protéger contre la contamination au coronavirus (pas de gants, pas de produit désinfectant, pas de masques). Elles ont rappelé à la direction qu'il leur était impossible de respecter la distance minimum d'un mètre entre elles et les enfants au cas où ces derniers leur demandent de les accompagner par exemple pour des besoins pressants...

Enfin ce qu'il y a de particulièrement choquant dans cette affaire, c'est que cette consigne provient de responsables qui restent bien à l'abri dans leurs bureaux, hors de tous contacts !

Leurs profits ne valent pas plus que nos vies !

Le confinement décidé par le gouvernement ne protège pas les travailleurs du Coronavirus !

À Korbey d'Or, une entreprise d'aide à la personne qui emploie 571 salariées, les auxiliaires de vie et les aides ménagères travaillent quotidiennement sans masque, sans gel hydroalcoolique et avec des gants jetables pour tout équipement de protection (*Le Quotidien* du 18/03/2020).

Selon une représentante du personnel interrogée par *Le Quotidien*, les risques de contamination des salariées et des personnes aidées sont réelles.

Comme les travailleuses des 24 autres structures de l'île, celles de Korbey d'Or se rendent quotidiennement chez près de 2000 personnes vulnérables, des gramounes pour la plupart, pour qui elles font le ménage, les courses, les aident à la toilette, à manger, à s'habiller, leur tiennent compagnie, etc.

Elles sont souvent à temps partiel et doivent se déplacer plusieurs fois dans la journée chez leurs différents



bénéficiaires...pour un salaire au smic !

La direction de Korkey d'Or, pour sa part, jure qu'elle fait tout pour...rassurer le personnel et rejette la responsabilité de l'absence de protection sur l'ARS et le Conseil départemental.

Certes, il est maintenant avéré que le gouvernement et les pouvoirs publics n'ont absolument pas anticipé la nécessité de produits de protection indispensables à la poursuite des soins aux personnes et aux malades.

Pour autant, la direction de Korkey d'Or qui obtient un financement du Département de 19,56 euros par heure et par salariée, sans compter les contributions des familles dans certains cas, a également failli dans sa responsabilité. Quand on travaille dans l'aide à la personne on n'a pas le droit de se contenter de toucher ce qui constitue, sur l'année, un pactole de plusieurs millions et de frimer dans de grosses voitures de luxe...pendant que les salariées, elles, sont au front.

La pharmacie peut rendre malade

Les pharmacies peuvent rester ouvertes. C'est du simple bon sens. Mais à quelles conditions pour le personnel ?

Un patron qui n'a ni gants ni masques à fournir à ses salariés, que le travail met en face à face du public toute la journée, se permet en plus d'imposer des horaires à rallonge.

Ce patron, pharmacien de l'Est, risque fort de n'être pas seul à recevoir le vote par l'Assemblée, vendredi dernier, du projet de loi gouvernemental comme un feu vert

qui lui est personnellement adressé. En effet, les nouvelles règles permettront de déroger au droit et aux conventions collectives relatives au temps de travail, au repos hebdomadaire et dominical au prétexte de l'urgence sanitaire.

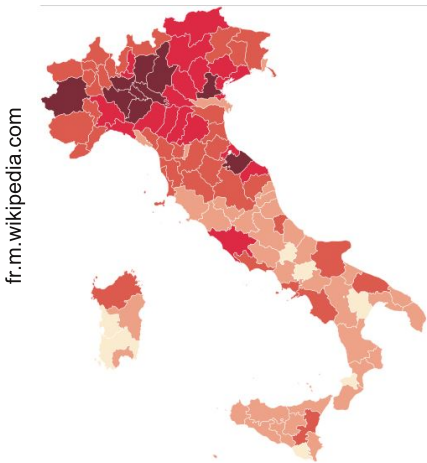
Mais comme l'a dit une salariée : « je ne sais pas quel virus va me tuer : le corona ou mon patron ! »



DANS LE MONDE

ITALIE

Se défendre du virus, mais aussi de l'après-virus



fr.m.wikipedia.com

Ce texte est un extrait d'un article émanant de nos camarades de L'Internazionale (Italie – UCI)

« En Italie, les coupes budgétaires de 37 milliards en dix ans dans le secteur de la Santé ont représenté 70 000 lits supprimés, 359 secteurs fermés et de nombreux hôpitaux petits et moyens fermés. Comme l'a dit le spécialiste des maladies infectieuses Massimo Galli dans une interview télévisée : « On ne peut pas refuser d'acheter un parapluie au prétexte qu'il ne pleut pas parce que, tôt ou tard, il finira par pleuvoir ».

Des journalistes bien payés

tendent maintenant d'expliquer que les économies sur la Santé sont le résultat des mesures prises par les différents gouvernements pour soulager la pauvreté : des quatre-vingt euros du gouvernement Renzi au revenu de citoyenneté et à la possibilité de prendre sa retraite à 60 ans avec 40 annuités du gouvernement Ligue-5 Étoiles. Mais cela ne représente que quelques miettes par rapport aux énormes profits et à l'accumulation démesurée de richesses par la minorité privilégiée du pays. Mais comme d'habitude, et toujours grâce à la collaboration active des « éditorialistes », les profits et les rentes sont exclus de toutes les analyses et de tous les raisonnements tandis qu'on nous répète jusqu'à la nausée que « chacun doit faire sa part ».

Le dernier décret du Conseil des ministres a étendu à toute l'Italie les mesures restrictives limitées à l'origine à la Lombardie et aux régions du Nord. De nombreuses voix s'élèvent maintenant de toutes parts pour réclamer le blocage total des activités économiques et commerciales,

à l'exception de celles liées à l'alimentation et au secteur pharmaceutique et sanitaire. Les dégâts économiques sont d'ores et déjà énormes et le gouvernement promet différentes formes de « soutien » à ceux qui restent sans revenus.

Les travailleurs, en particulier ceux des petites entreprises, doivent exiger la réalisation de ces promesses. L'interdiction de rassemblement du décret gouvernemental ne doit pas empêcher l'organisation et la vigilance des travailleurs. Pendant quelques semaines, il ne sera pas possible de se réunir, ni d'organiser des assemblées générales. Mais la technologie nous donne les moyens de nous retrouver et d'échanger des informations.

Nous devons empêcher que se prépare un « après-épidémie » payé par les travailleurs, avec plus de travailleurs licenciés et des droits encore plus restreints pour ceux qui restent au travail. »

11 mars 2020 L'Internazionale

La vie des travailleurs avant les profits !

Jeudi 12 mars, des grèves spontanées ont éclaté dans plusieurs entreprises d'Italie et se sont multipliées le lendemain, touchant tout le pays. Les travailleurs ont fait entendre leur colère de se voir traités comme « de la viande d'abattoir ».

Les travailleurs des régions les plus touchées par l'épidémie, comme la Lombardie ou la Vénétie, ont été parmi les premiers à croiser les bras et à refuser de continuer à se mettre en danger pour sortir la production. Ils dénonçaient le manque de moyens pour appliquer les précautions les plus élémentaires, pourtant serinées en boucle par le gouvernement et les médias. La co-

lère a donc fini par exploser.

La multiplication des grèves, ajoutée à l'augmentation du nombre de travailleurs absents, a contraint patronat et gouvernement à réagir. Après qu'un de ses responsables a eu le culot de traiter les travailleurs en grève « d'irresponsables », la Confindustria, le Medef italien, a envoyé ses représentants négocier avec les dirigeants syndicaux et les représentants du gouvernement. Il en est sorti un accord en « Treize points pour la sécurité dans l'entreprise ».

Tous les participants, dirigeants syndicaux compris, se sont déclarés « très satisfaits » de cet accord qui ne fait pourtant qu'exiger du patro-

nat l'application des consignes les plus évidentes : laisser les travailleurs fiévreux rentrer chez eux, fournir des masques et des gants, etc. Quant à la décision de fermer ou de rester ouvert, elle est laissée à l'appréciation des directions d'entreprise. Or, si certaines, comme Ferrari, ont annoncé leur fermeture pour une période de quinze jours, c'est davantage parce qu'elles y sont contraintes par l'absence de pièces ou de débouchés pour leur production que par souci de la sécurité des salariés.

Pour protéger leur vie et celle de leurs proches, les travailleurs devront continuer à se faire entendre.

ESPAGNE

Chez Mercedes, les travailleurs imposent la fermeture



Wikimedia Commons

L'usine Mercedes de Vitoria-Gasteiz, au Pays basque, l'un des epicentres en Espagne de l'épidémie de coronavirus, emploie 5 000 personnes. Elle est à l'arrêt depuis lundi 16 mars.

Le comité d'entreprise (les élus du personnel) avait dénoncé tout au long de la semaine précédente l'impossible respect des mesures de

sécurité destinées à éviter la propagation du coronavirus. Dans les vestiaires et dans les transports, la promiscuité habituelle continuait à régner. Un ouvrier avait pourtant déjà été testé positif et 23 autres mis en quarantaine.

Mais la direction du groupe, parfaitement en sécurité dans des bureaux bien isolés, ne voulait rien

savoir. Les machines devaient tourner, il était apparemment urgent de maintenir la production d'utilitaires Vito, ou plutôt de poursuivre l'accumulation des profits, et cela quoi qu'il en coûte – comme toujours – à la santé des ouvriers. C'était sans compter sur la réaction des travailleurs eux-mêmes. Car lundi, dans l'équipe de matinée, des délégués et des travailleurs, au cri de « Fermeture, maintenant ! », ont pris l'initiative de débrayer et de bloquer les chaînes : à 14 heures, la direction céda.

Outre Mercedes, à Michelin (Vitoria-Gasteiz), CAF (Irun), Volkswagen (Pampelune) et dans d'autres usines encore, c'est bien la pression des travailleurs qui a provoqué ou accéléré l'arrêt des lignes. C'est par leur action collective qu'ils ont pu imposer la protection de leur santé. Et alors que des plans de licenciements se préparent et que les plans de chômage partiel se comptent déjà par centaines en Espagne, il leur faudra en faire de même pour imposer la garantie de leurs emplois et de leurs salaires.

Chacun pour soi, le virus pour tous

L'épidémie de coronavirus sert aujourd'hui de révélateur à ce qu'est l'institution européenne, amalgame instable d'égoïsmes nationaux. Petit à petit, les frontières internes refont surface et c'est le règne du chacun pour soi.

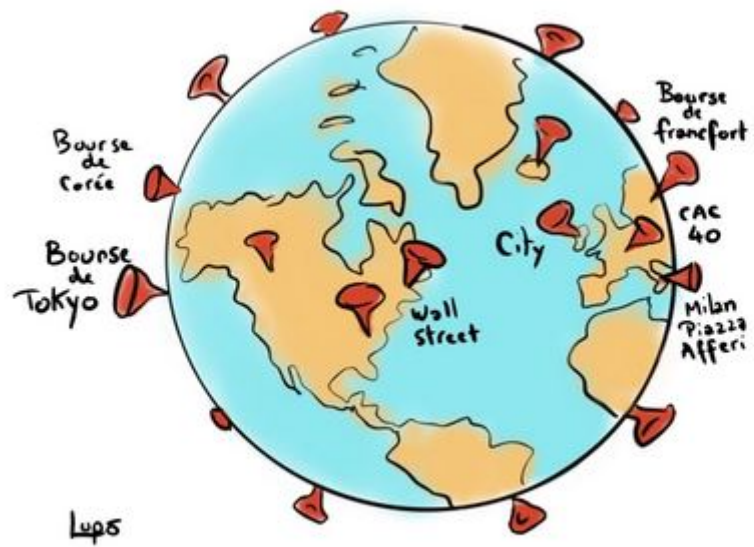
Lundi 16 mars l'Allemagne a institué des contrôles aux frontières avec la France, le Luxembourg, la Suisse, l'Autriche et le Danemark, une décision, qui ne concerne pas pour l'instant les travailleurs frontaliers. Le gouvernement allemand s'engageait ainsi sur la voie déjà empruntée par plusieurs pays d'Europe centrale.

Dès le 9 mars la Pologne avait instauré des contrôles sanitaires à sa frontière avec l'Allemagne et la République tchèque. Deux jours plus tard, alors que l'épidémie se développait en Italie, l'Autriche et la Slovaquie réduisaient au strict minimum les entrées de personnes en provenance de ce pays. Le 12 mars, c'était au tour de la République tchèque d'interdire l'entrée de son territoire aux ressortissants de quinze pays, et la Slovaquie fermait totalement ses frontières à tout ressortissant étranger à l'exception des Polonais. Quant à Macron en France, il suit le mouvement général, tout en le présentant comme le résultat d'un accord entre gouvernements.

Le principe présenté comme fondateur de l'Europe, celui de la libre circulation des personnes appartenant à l'Union, est mis entre parenthèses tandis que l'institution semble surtout soucieuse d'assurer la libre circulation des marchandises en facilitant la circulation des camions qui alimentent les usines travaillant à flux tendu.

Ces mesures prises en ordre

Planète malade, soins urgents



dispersé se doublent maintenant de celles verrouillant les frontières extérieures de l'Union. Emmanuel Macron a annoncé le 16 mars que les frontières de l'espace Schengen seront fermées pendant trente jours. Cette décision concerne surtout les touristes, car les migrants sont de toute façon arrêtés à ces frontières. Elle est paradoxale alors que l'OMS déclare que l'Europe est aujourd'hui le centre de la pandémie, si bien que ce seraient plutôt les pays extérieurs qui auraient à craindre la contagion. Quelques jours auparavant des responsables déclaraient encore, comme Angela Merkel : « *Nous n'allons pas nous débarrasser du virus en fermant nos frontières. Le virus est déjà parmi nous et nous devons nous faire à cette idée* ». Mais annoncer des fermetures de frontières permet de donner satisfaction à ceux qu'influence l'extrême droite, quelle qu'en soit l'absurdité : on pourrait se croire revenu au Moyen Âge, lorsqu'on pensait pouvoir enrayer les épidémies en bâtissant des « murs de la peste » garnis de sol-

dots.

Face à l'épidémie, les États de l'Union européenne ont fait preuve d'un manque évident de solidarité. Quand l'Italie a été frappée, aucune aide n'est venue de ses voisins européens, au point que le gouvernement chinois a pu se permettre une opération publicitaire en lui envoyant du matériel médical. À l'heure de la catastrophe sanitaire et économique, un plan d'ensemble, à l'échelle non seulement européenne mais mondiale serait nécessaire et aurait pu s'avérer efficace. Mais Macron peut bien parler de « concertation ». Avant que celle-ci ait vraiment lieu, l'épidémie sera passée. En attendant, chaque État aura bricolé des plans d'aides à ses banques et à ses capitalistes, sans se soucier des voisins.

La catastrophe sanitaire révèle la réalité de cette Union européenne. Au-delà de ses belles formules, ce n'est même pas « chacun chez soi », c'est « chacun pour soi ».

Après le premier tour : le vote “Faire entendre le camp des travailleurs” (communiqué de Lutte ouvrière du 15 mars 2020)

En votant pour les listes « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs », présentes dans 240 villes dont Saint-Benoit à la Réunion, les électrices et les électeurs du monde du travail ont pu exprimer leur rejet des partis au gouvernement et leur refus des partis d’opposition qui convoitent leur place.

Les uns comme les autres ont en commun de préserver l’ordre social, fait pour enrichir toujours plus ceux qui sont déjà riches de l’exploitation de leurs salariés et pour pousser vers la pauvreté ceux qui ne possèdent rien sauf leur capacité de travail. Lorsqu’ils sont à la tête de l’État, les uns comme les autres gouvernent au profit de la classe privilégiée.

Le vote des électeurs de Lutte ouvrière est un geste politique important pour l’avenir. Il témoigne de la présence, dans un certain nombre de villes, d’un courant politique qui conteste la dictature du grand capital et qui est convaincu qu’il est nécessaire de la renverser.

Ce courant reste modeste, mais sa présence est un gage pour la renaissance d’un mouvement ouvrier révolutionnaire.

Le seul moyen d’empêcher le capitalisme en crise d’entraîner toute la société dans sa faillite est que renaisse le mouvement ouvrier révolutionnaire, pour combattre jusqu’au bout le pouvoir de la grande bourgeoisie et de son État. La société ne

peut pas éviter la plongée dans la barbarie en continuant à être guidée par la course au profit des plus riches, qui s’oppose aux intérêts les plus élémentaires de la collectivité.

L’épidémie de coronavirus elle-même, que les hommes finiront par maîtriser, met en lumière les ravages de l’organisation capitaliste de la société. En France comme dans de nombreux pays, la course à la rentabilité et aux économies affaiblit depuis de longues années le système hospitalier au point de l’asphyxier. Il est de moins en moins à même de faire face à ses tâches ordinaires et, à plus forte raison, à l’imprévu.

Le gouvernement réduit aujourd’hui les activités sociales et éducatives. Mais, dans l’industrie, par exemple dans l’automobile, les chaînes de production continuent de tourner, au mépris de la santé des salariés qui prennent les transports et sont regroupés, parfois à plusieurs milliers, pour le profit de Renault, PSA ou Toyota. On manque de masques, de gel hydroalcoolique, de respirateurs, mais il faut produire des voitures ! Ce mépris de classe provoquera peut-être l’explosion sociale.

La crise boursière découlant de l’agitation spéculative des groupes financiers est une menace plus grave encore que le coronavirus. Elle est l’expression de la faillite du système économique et social actuel.

La renaissance d’un mouvement

ouvrier révolutionnaire, indispensable pour combattre et vaincre la dictature du capital, n’est pas une affaire électorale. Elle exige l’irruption des exploités sur la scène politique.

Lutte ouvrière fait appel à tous ceux qui se sont reconnus dans la politique qu’elle a défendue, pour qu’ils apportent leur contribution à ce que le camp des travailleurs se donne un parti qui représente ses intérêts de classe et qui se donne pour but l’émancipation de la société.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m’abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-

ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org